

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2362

présenté par
M. Cotel

ARTICLE 21 QUATER

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« à proximité de ses sites de distribution, »

les mots :

« sur ses sites de distribution ou à proximité de ceux-ci, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.